

Notre système de retraite actuel a conduit aujourd'hui à un niveau de vie relativement bon des retraités :

Selon le rapport annuel du COR, en 2016, le niveau de vie moyen des retraités est légèrement supérieur (de l'ordre de 6 %) à celui de l'ensemble de la population. Il est globalement stable depuis 1996, alors qu'il avait fortement progressé depuis 1970.

Résultat : le taux de pauvreté des retraités est plus faible en France qu'ailleurs en Europe avec un taux à 7,3% en France en 2018, selon Eurostat. Ce taux est bien plus faible que la moyenne européenne (14,9%) et qu'en Suède, notamment, où le taux de pauvreté était de 15,8% en 2018, plus du double de la France. Ce pays est régulièrement cité en exemple pour sa réforme des retraites, engagée en 1999, et qui se rapproche du projet de régime unique par points proposé par le gouvernement actuel.

La Suède a opté pour un système à points, obligatoire, universel, qui se veut plus simple. Toutefois, pour assurer l'équilibre du système, un mécanisme complexe d'indexation a été mis en place : les pensions sont réévaluées, chaque année, en fonction de l'espérance de vie et de l'évolution du salaire réel moyen par tête. En cas de réserves financières insuffisantes ou de baisse du nombre d'actifs, une disposition automatique se déclenche, pouvant réduire le niveau des pensions, comme cela a été le cas en 2010, 2011 et 2014. L'ancien Premier ministre suédois Göran Persson déclarait ainsi que « nous avons le meilleur système de retraite au monde, avec le seul petit défaut qu'il donne des pensions trop basses. »

L'exemple suédois n'est donc pas de nature à rassurer les futurs retraités sur le montant de leur pension.